



Probleme de champ d' épuraton

Par **marie**, le **14/09/2008** à **13:47**

Bonjour ,

J, ai une propriété situé en Estrie,mon voisin a un champ d' épuraton qui est saturé le champ est boueux et l' eau s' écoule au l' extrémité de son champ a environ 50 pieds de mon terrain , dernièrement j' ai déterré sur mon terrain un drain francais qui viens de chez le voisin ,de l' eau nauséabonde s' en dégage à profusion ,et s' en va dans mon étang (car le terrain a une pente légère) , quelles démarches légales dois-je entreprendre pour faire respecter mes droits(le voisin est au couran du probleme et ne fais rien)sans trop de frais ,je n' ai pas beaucoup d'argent et un avocat c' est couteux.Si cela peut aider j' ai des photos, merci à l' avance,

Marie